



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Chargé(e) de Gestion Administrative et Financière (H/F)

Cadre d'emplois Rédacteurs Territoriaux

Direction Générale Adjointe à la Mer, à la Culture et aux Sports
Direction des Ressources Partagées

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint à la Mer, à la Culture et aux Sports (DGAMSC) et du Directeur des Ressources Partagées, vous assurez la mise en œuvre et le contrôle de l'application des règles et des procédures administratives et de gestion.

Vous assistez les directeurs dans leurs relations avec les directions composant la DGAMCS et avec les autres Directions Générales Adjointes.

Vous participez aux réunions stratégiques et vous veillez à la diffusion et à l'application des décisions qui en découlent.

En qualité de chargé(e) de gestion administrative, budgétaire et comptable, vous avez pour missions :

- d'instruire et préparer les réponses aux directeurs sur les dossiers relatifs aux ressources humaines et aux finances ;
- de contrôler l'ensemble des documents ;
- de suivre l'application des décisions ;
- de rendre compte de l'avancement des dossiers ;
- d'élaborer des courriers, des notes administratives et des comptes rendus de réunion ;
- de gérer les moyens logistiques.

De formation supérieure, vous possédez une expérience notable en niveau Direction Générale au sein d'une collectivité ou d'un EPCI.

Vous connaissez les procédures d'élaboration budgétaire, les circuits financiers ainsi que les procédures RH et vous savez mettre au point des méthodologies et des outils de gestion spécifiques. Vous maîtrisez l'environnement bureautique, informatique et les outils appliqués à la gestion administrative.

Rigoureux(euse), organisé(e) et méthodique, vous êtes capable de travailler en équipe.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Par voie statutaire uniquement (mutation, détachement, lauréat de concours)

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

